

ELECTIONS CSE :

ADMINISTRATIFS, APPRENTIS, CADRES, INGENIEURS, OUVRIERS, PRESTATAIRES ET TECHNICIENS : TOUS CONCERNE-E-S

Toulouse le 17/09/2019

Les élections professionnelles arrivent à grands pas ! Pour la CGT, il est important que chaque catégorie de personnel œuvrant dans la communauté de travail de Thales Alenia Space Toulouse puisse faire valoir ses droits, et pour cela il faut en être informé.

Salariés Thales (Ingénieurs, cadres, techniciens, administratifs et ouvriers)

Vous êtes inscrits sur les listes électorales si vous êtes dans l'établissement depuis plus de 3 mois, que vous avez plus de 16 ans et que vous jouissez toujours de vos droits civiques.

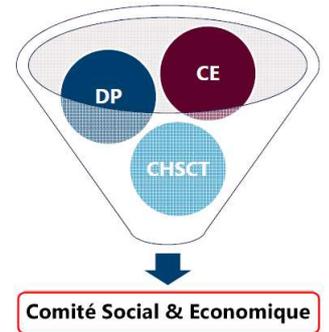
Vous pouvez aussi être candidat si votre ancienneté dans le groupe Thales est de plus d'un an.

Les apprentis Thales

Vous êtes inscrits sur les listes électorales au même titre que les salariés !

Les prestataires de service

Votre employeur a dû vous informer de la possibilité de voter sur notre site. La direction de TAS Toulouse a dû mettre à votre disposition un formulaire vous permettant de choisir de participer aux élections professionnelles de notre établissement. Si vous choisissez de voter ici, **vous ne pourrez pas voter pour les prochaines élections de votre entreprise.**



CSE, KESAKO ?

Le CSE ou Comité Social & Economique est la nouvelle instance représentative du personnel qui regroupe les compétences des délégués du personnel (DP), des élus au CHSCT (Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail) et des élus du Comité d'Etablissement (CE).

Enjeux

Nous devons avoir conscience que ce vote permet d'élire vos représentants pour 3 ans. Ce vote est aussi comptabilisé à différents niveaux de l'entreprise (Thales Alenia Space), Comité Européen branche (GBU Space), Thales Groupe, Comité Inter-Entreprises Thales mais aussi au niveau de la Métallurgie (accords en cours de négociation avec le patronat, IUMM) et des Prud'hommes. Le niveau Groupe, donc national, est maintenant très important car c'est là où se négocient quasiment tous les accords. Comme la CFDT, CFTC et la CFE-CGC, la CGT est actuellement représentative au niveau groupe et participe donc aux négociations.

Au moment où l'application des ordonnances Macron va se généraliser, les salariés de TAS ont tout intérêt à donner le plus de poids possible à la liste présente à cette élection dont l'Organisation Syndicale s'est **toujours** battue pour empêcher ces régressions sociales.

La CGT s'est organisée pour minimiser les impacts néfastes de l'application de ces ordonnances. Notre OS a déjà obtenu, au niveau du groupe Thales, une limitation drastique des possibilités d'utilisation des ruptures conventionnelles **collectives** qui aurait pu permettre de transformer vos « CDI » en « CDI de chantier ». Ce contrat, qui n'a de CDI que le nom, est en fait un CDD **sans** la prime de précarité : **C'est une double peine pour les salariés.**

Il en va de même pour la représentation des salariés dans les instances prudhommales. Mieux vaut donc confier nos intérêts à des représentants prudhommaux issus de la CGT qui défendront toujours nos droits.

**La citoyenneté ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise,
Il est important de faire valoir ce droit.**



ELECTIONS CSE : CE QUI CHANGE AU NIVEAU DES INSTANCES REPRESENTATIVES

Aujourd'hui, à Toulouse (avant le 3 octobre)	Après les élections (le 3 octobre 2019)
CE : Gère les œuvres sociales et culturelles pour les salarié-es. Il est informé et consulté par la direction sur l'activité, la situation générale et financière de l'établissement. 9 titulaires / 9 suppléants	CSE : idem CE. Mais, les suppléants n'ont plus le droit d'assister aux réunions , ils sont suppléants en cas d'absences. 24 titulaires / 24 suppléants
Commission Economique : 5 titulaires	Commission Economique : 5 titulaire parmi les membres élus du CSE
Commission Egalité Pro : 9 titulaires	Commission Egalité Pro : 8 titulaires
Commission Emploi formation : 11 titulaires	Commission Emploi formation : 11 titulaires dont 8 parmi les membres du CSE : seuls 3 titulaires pourront se consacrer exclusivement à ce sujet contre 11 auparavant.
Commission Logement : 7 titulaires	Commission Logement : 4 titulaires dont 1 parmi les membres du CSE : seuls 3 titulaires pourront se consacrer exclusivement à ce sujet contre 7 auparavant.
CHSCT : traite de l'amélioration des conditions de travail (poste de travail, sécurité, RPS) 11 titulaires	CSST : idem CHSCT (le H de Hygiène a disparu...) 8 titulaires, tous parmi les membres du CSE : aucun ne se consacrer exclusivement à ce sujet contre 11 auparavant.
DP : conseillent et assistent individuellement les salarié-e-s. Réunion avec DRH 1/mois 17 titulaires / 17 suppléants	RP : idem DP avec l'abandon des réunions mensuelles 14 titulaires
Total : 69 titulaires	Total : 52 titulaires

Le constat

- moins d'élus et donc plus de tâches par élu.
- moins de moyens, et notamment pour des expertises économiques ou liées au CHSCT.

Points positifs

La mixité imposée sur les listes de candidats (loi Rebsamen) : Celles-ci doivent être composées d'un nombre de femmes et d'hommes **correspondant à la part de femmes et d'hommes inscrits sur la liste électorale en question**. Par contre, si cette loi a le mérite d'impliquer les femmes sur les listes, elle ne garantit en rien que la mixité sera respectée dans le résultat des élections. En outre, certains syndicats, dont le nôtre pourtant très engagé sur le sujet de l'égalité Femme/Homme, rencontrent des difficultés pour recruter des candidates afin d'équilibrer les listes électorales.

La limitation du nombre de mandat : la CGT milite depuis longtemps contre la professionnalisation du syndicalisme. Ne plus pouvoir enchaîner pendant plusieurs dizaines d'années des mandats au risque d'être coupé du terrain est pour nous une bonne chose. Mais cela nécessite une relève permanente dans un contexte où les syndicats ont du mal à recruter et à trouver parmi ses syndiqués de nouvelles personnes acceptant de prendre des responsabilités. Heureusement ce n'est pas le cas pour la CGT TAS toulouse. Parmi les titulaires, les têtes de liste CGT sont totalement renouvelées, tout en pouvant s'appuyer sur des syndiqués expérimentés en tête des listes CGT pour les suppléants.

Vous pouvez retrouver le rapport de notre stagiaire égalité femmes / hommes sur le site de la CGT, rapport qui traite notamment de nos difficultés vis-à-vis de la mixité :

tas.cgthales.fr

A la CGT, la transparence on en parle et on l'applique !